

Comment nos abeilles ont-elles passé l'hiver 2023/2024 ?

Pour déterminer les pertes hivernales, BienenSchweiz réalise chaque année un sondage en ligne en collaboration avec le Centre de recherche apicole (CRA). Les résultats montrent que les pertes sont restées au niveau de l'année précédente.

Sarah Grossenbacher

Rédaction Schweizerische Bienenzeitung
sarah.grossenbacher@
bienenschweiz.ch

Jean-Daniel Charrière

Centre de recherche apicole, Agroscope
jean-daniel.charriere@
agroscope.admin.ch

Cette année 1313 apiculteurs et apicultrices ont participé à notre enquête, représentant un total de 1524 ruchers. Ils s'occupaient de 20'597 colonies d'abeilles au moment du nourrissage. Parmi elles, 33,1 % étaient des jeunes colonies. La date de référence pour l'hivernage est le 1^{er} octobre, celle pour la sortie d'hivernage est le 1^{er} avril, avec un recensement du nombre de colonies à cette date. Une grande partie des questions provient du projet de recherche international COLOSS, auquel la Suisse participe également avec le CRA. Les données pourront ainsi être comparées et analysées ultérieurement avec celles d'autres pays.

Quels sont les différents types de pertes ?

Les colonies d'abeilles peuvent mourir à différents moments de l'année et pour différentes raisons. Dès l'été, entre le retrait des hausses et la mise en hivernage en octobre, les premières pertes peuvent survenir (on parle de pré-pertes). On appelle « pertes réelles » les pertes qui surviennent entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril. Elles sont divisées en trois sous-catégories : « Ruches mortes ou désertées » comprend toutes les colonies qui sont mortes en raison d'un affaiblissement, par exemple par manque de nourriture, par des virus ou par le varroa. Selon la température, les abeilles affaiblies quittent la ruche, ce qui amène l'apiculteur à trouver une ruche vide, « désertée ». Il se peut également que les abeilles ne puissent plus quitter la ruche, ce qui entraîne la présence d'abeilles mortes au fond de la ruche. Les autres catégories sont les dommages dus aux éléments naturels (par exemple à une tempête) ainsi que les problèmes de reine. Dans cette dernière catégorie, la colonie

a certes survécu, mais ne peut plus se développer en raison d'une absence de reine ou d'une reine bourdonneuse. De même, les colonies survivantes peuvent ne pas être assez fortes pour constituer de bonnes colonies de production. Nous parlons ici de « Colonies très faibles ». Les différents types de pertes et les résultats correspondants sont visibles dans le *Graphique 1*.

Pré-pertes

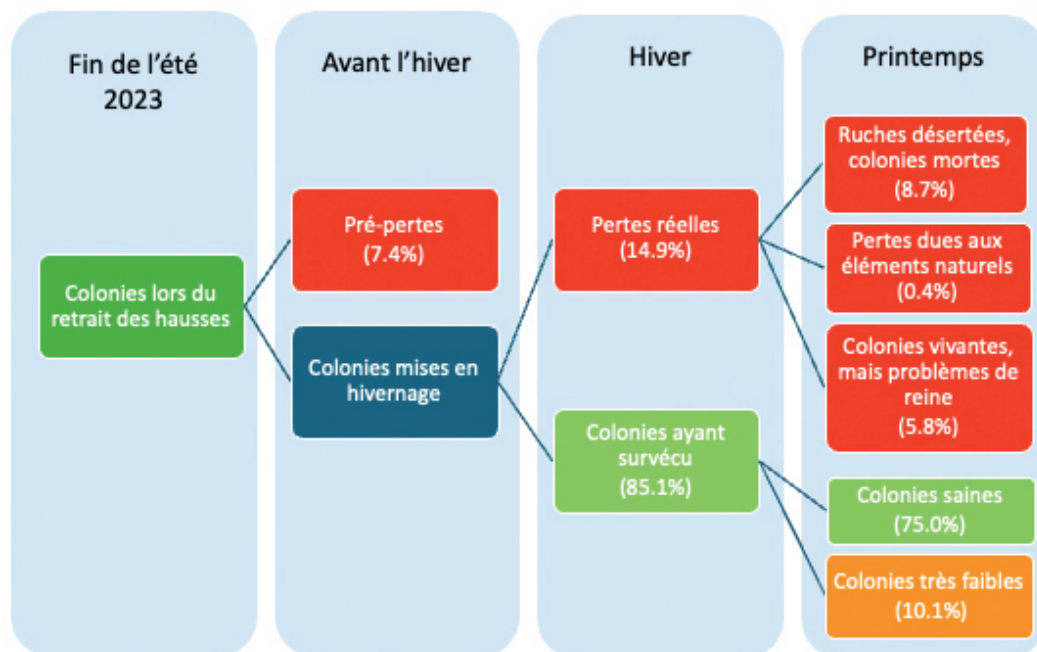
Les résultats de l'enquête montrent qu'entre le retrait des hausses et la mise en hivernage en octobre, 7,4 % des colonies sont mortes, dissoutes ou réunies. C'est plus élevé que l'année précédente (6,5 %).

Pertes réelles

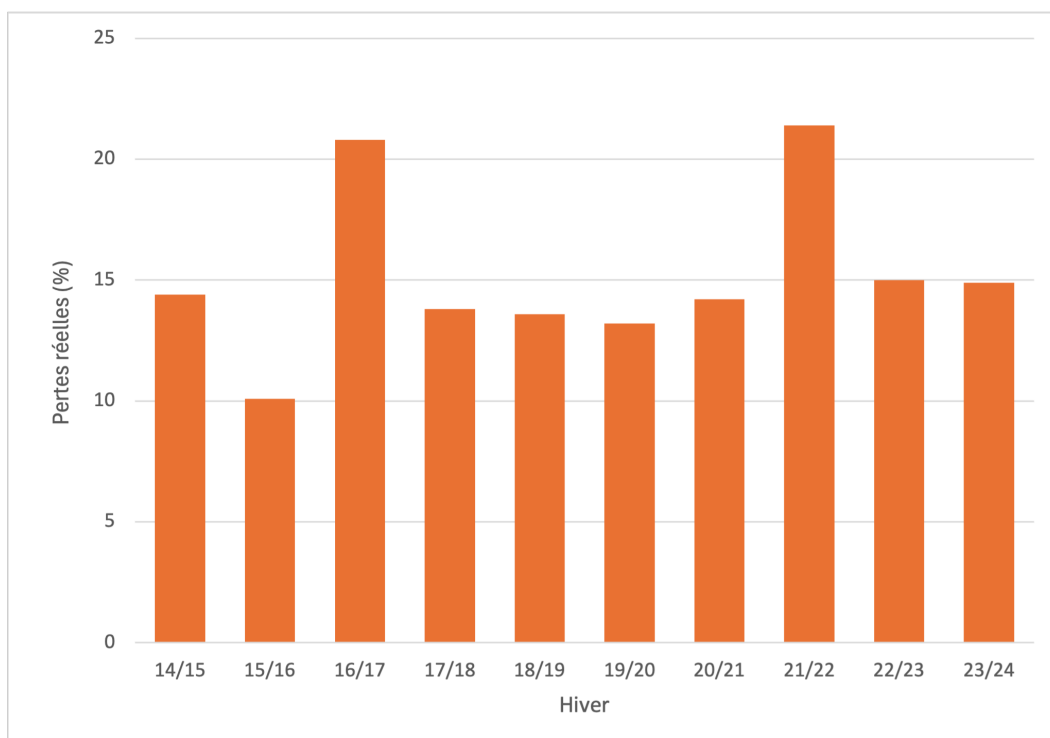
Le 1^{er} octobre, les participants ont hiverné 19'879 colonies d'abeilles. 14,9 % de ces colonies n'ont pas survécu à l'hiver (*Graphique 2*). Cela correspond presque à la valeur de l'année précédente (15,0 %), mais a tendance à être encore plus élevé que la plupart des hivers entre 2014 et 2023 (à l'exception des hivers 2016/2017 et 2021/2022). Sur l'ensemble des sites apicoles, environ 41,6 % sont sortis de l'hivernage sans pertes réelles, tandis que des pertes totales ont été constatées dans environ 5 % des ruchers.

Comment se composent ces pertes réelles ? Environ 58,2 % (ce qui correspond à 8,7 % de toutes les colonies hivernées) sont des colonies mortes et dégarnies, 38,9 % (5,8 %) sont dues à des problèmes de reines et 2,9 % (0,4 %) sont dues à des dommages naturels. Le *Graphique 3* montre que, par rapport à l'année précédente, la proportion de ruches mortes ou désertées est plus élevée et que les problèmes de reines ont tendance à diminuer.

Graphique 1 :
Aperçu des différents types de pertes au cours de l'année ainsi que des pourcentages de chaque type de perte au cours de l'hiver 2023/2024.



Graphique 2 :
Pertes réelles sur les 10 dernières années.



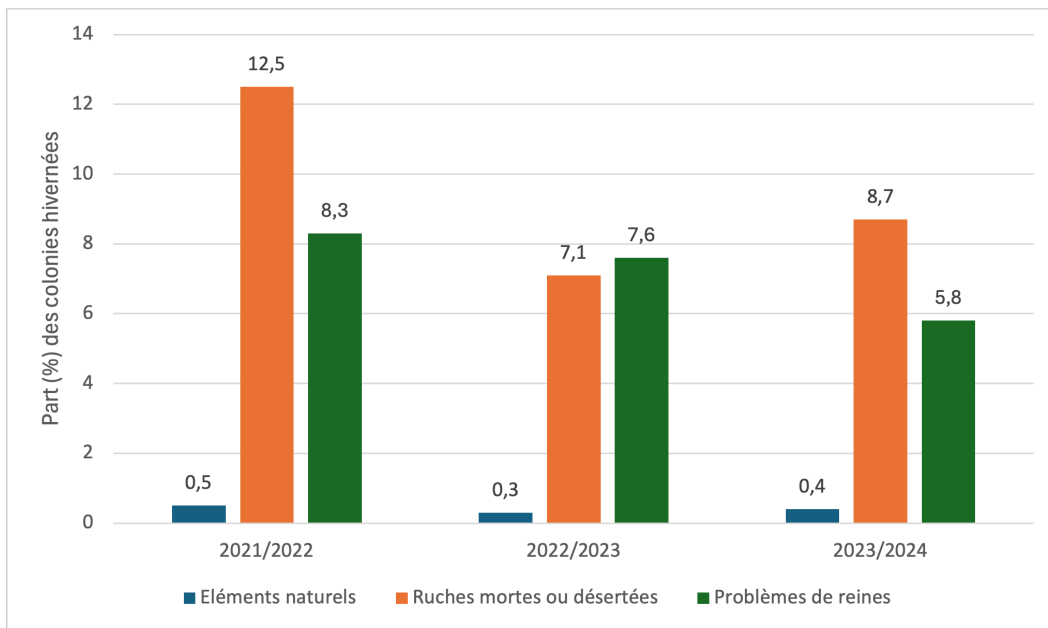
Colonies très faibles

Parmi les colonies hivernées, environ 10,1 % étaient trop faibles au printemps pour se développer en une colonie apte à la production. La part de colonies très faibles est ainsi légèrement inférieure à celle de l'année précédente (10,9 %).

Influence des traitements

En ce qui concerne le traitement d'été contre la varroase, les résultats montrent qu'avec un traitement précoce en juillet, les pertes hivernales

sont moins importantes (13 % de pertes réelles) qu'avec un traitement plus tardif en août (16 %) ou en septembre (25 %). Lors du traitement d'hiver, il apparaît que les colonies traitées en octobre ont subi les pertes les plus faibles (10 %). Pour les colonies traitées en novembre, les pertes ont été de 13 %, et pour celles traitées en décembre, elles ont été légèrement plus élevées (14 %). Les colonies qui n'ont été traitées qu'en janvier présentaient un taux de pertes de 18 %. Les colonies traitées avant le



Graphique 3 :
Les pertes réelles peuvent être réparties dans les sous-catégories suivantes : les dégâts dus aux éléments naturels, les colonies mortes ou désertées, ainsi que les problèmes de reine. L'hiver dernier, les pertes dues aux colonies mortes ou désertées ont légèrement augmenté.

mois d'octobre ont enregistré des taux de pertes très élevés (23 %).

L'absence de traitement en été a entraîné un taux de pertes de 19 % et l'absence de traitement en hiver un taux de pertes de 19 % également.

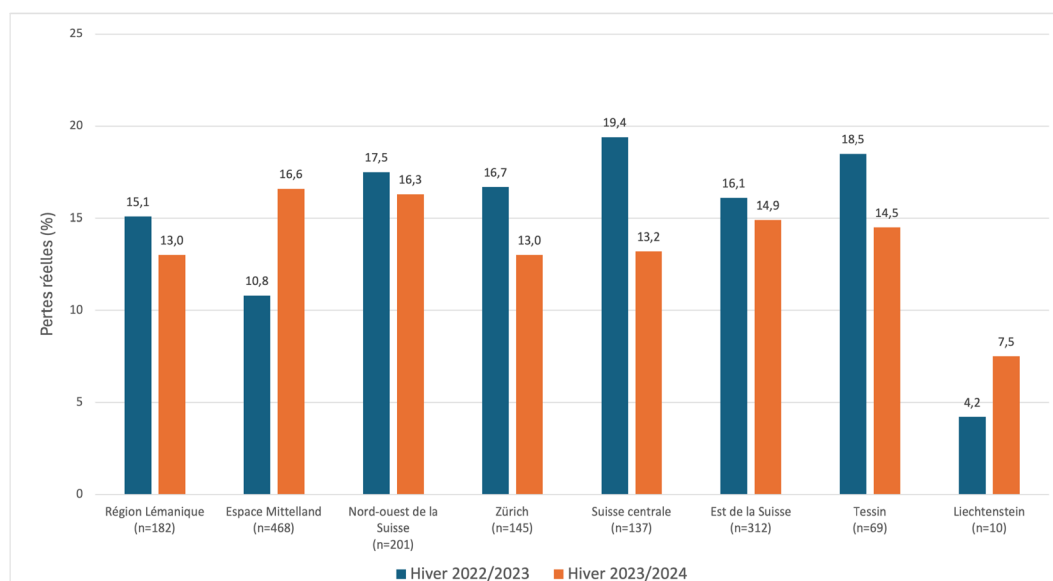
Différences régionales

Cette année encore, des différences régionales apparaissent. Comme la quantité de données par canton était parfois très faible, nous présentons les pertes réelles au sein des sept grandes régions de Suisse et du Liechtenstein. Vous trouverez les résultats dans le graphique ci-dessous. Avec 13 % chacune, la région de Zurich et la région lémanique (cantons VS, VD, GE) ont les pertes les plus faibles. Les pertes les plus

élevées sont enregistrées dans l'Espace Mittelland (BE, FR, SO, NE, JU) avec 16,6 % et dans le Nord-Ouest de la Suisse (BS, BL, AG) avec 16,3 %. Ces dernières sont donc supérieures à la moyenne nationale. Avec des informations provenant de dix ruchers seulement, il n'est pas possible de tirer des conclusions définitives pour la Principauté du Liechtenstein.

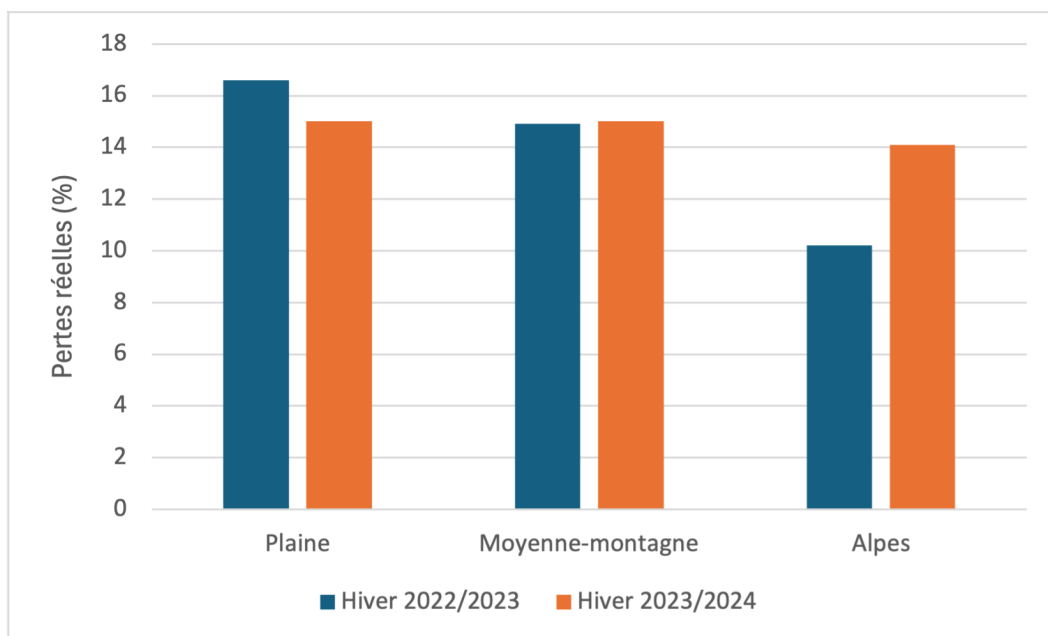
Influence de l'altitude

Pour voir comment l'altitude influe sur les pertes réelles, les sites apicoles ont été répartis en trois groupes : les sites situés entre 50 et 499 m d'altitude forment le groupe « zone de plaine », qui comprend 499 sites. Les sites légèrement plus élevés, situés entre 500 et 999 m d'altitude, ont été classés dans le groupe « moyenne-



Graphique 4 :
Pertes réelles par région. Le nombre de ruchers est indiqué entre parenthèses. Veuillez noter que seul un petit nombre de ruchers a été déclaré pour la Principauté du Liechtenstein, raison pour laquelle les chiffres doivent être considérés avec prudence.

Graphique 5:
Pertes réelles en zone de
plaine (50-499 m),
en moyenne-montagne
(500-999 m) et dans les
Alpes (1000 à 1800 m)



montagne ». Avec 900 sites, il s'agit du groupe le plus important. Le groupe le plus petit, avec 125 emplacements, se situe à des altitudes alpines, entre 1000 et 1800 m d'altitude. Globalement, les pertes réelles sont, comme les années précédentes, plus faibles dans les Alpes qu'en moyenne-montagne et en plaine. Il n'y a pas de différence entre les zones de plaine et les zones de moyenne-montagne (Graphique 5).

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement tou-te-s les apiculteurs et apicultrices qui ont pris le temps de répondre consciencieusement aux nombreuses questions. Un grand merci également à Joëlle Quadri, qui a compilé l'enquête et préparé les données pour l'évaluation.

Gagnants

Les participant-e-s ont été tiré-e-s au sort pour recevoir une caisse de couvercles de pots de miel ou un bon de 200 francs à faire valoir dans la boutique BienenSchweiz.

Les gagnants sont :

Stéphane Lüdi, Benedikt Loser, Francesca Bigger, Anne Treboux et Hansruedi Schönholzer